



VILLE DE LOURDES



Rejoins-moi, je suis en ville!

LOURDES

BULLETIN D'INSCRIPTION

Marchés Nocturnes 2022

A compter du vendredi 08 juillet 2022, des marchés nocturnes se dérouleront en alternance entre la place du Champ Commun et le quai Saint Jean suivant le planning ci dessous :

- vendredi 8 juillet 2022, place du Champ Commun
- vendredi 22 juillet, quai Saint Jean
- vendredi 12 août 2022, place du Champ Commun
- vendredi 26 août 2022, quai Saint Jean.

A retourner sept jours avant la date souhaitée à :

Mairie de Lourdes - A l'attention du Service Commerce - 2 rue de l'hôtel de ville -
65100 LOURDES

ou par mail à conomie.commerce@ville-lourdes.fr

Tél : 06 31 65 99 41 ou 06 76 15 25 23

Nom: Prénom:

Adresse :

Tél : Mail :

Nom de l'entreprise : Linéaire souhaité :ml

Dates souhaitées :

Pièces à joindre impérativement

- le bulletin d'inscription dûment complété,
- un descriptif de votre activité et des produits vendus,
- une copie de l'attestation d'assurance Responsabilité civile couvrant votre activité professionnelle en cours de validité,
- une copie recto/verso de votre pièce d'identité en cours de validité,
- un justificatif d'inscription à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), à la Chambre de métiers de l'artisanat (CMA) ou à la Mutualité Sociale Agricole (MSA),
- la carte de commerçant ambulant est requise pour tous les commerçants non résidents lourdais inscrits auprès de la CCI et de la CMA,
- un extrait KBIS de moins de trois mois,
- un chèque de caution de 80 euros libellé à l'ordre du Trésor Public qui sera encaissé en cas d'annulation non avertie 48h à l'avance (sauf raison médicale et sur présentation d'un certificat médical contre-indiquant la présence du jour manqué, ou décès sur présentation d'un justificatif)

En signant ce bulletin de participation, vous vous engagez à être présent aux dates choisies et à accepter le règlement des marchés nocturnes.

Lu et approuvé - Bon pour accord - Signature - Date